

Programme de promotion de la conduite économique

Le programme de promotion de la conduite économique vise la promotion de la formation et du recyclage sur les techniques de la conduite économique et couvre toutes les catégories des conducteurs, à savoir :

- Les conducteurs débutants, et ce à travers la formation des moniteurs des auto-écoles et des examinateurs du permis de conduire,
- Les conducteurs professionnels, et ce à travers la formation des chauffeurs des sociétés de transport de voyageurs et de marchandises et les chauffeurs des administrations.

Les différentes phases du programme sont :

- La formation d'un noyau de formateurs des formateurs sur les techniques de la conduite économique,
- La mise en place d'une formation de spécialisation en conduite économique,
- L'élaboration d'un guide de formation destiné aux formateurs,
- L'élaboration d'un guide didactique destiné au bénéficiaire de formation,
- L'élaboration d'une procédure de certification des formateurs dans le domaine de la conduite économique,
- La démultiplication et la généralisation de la formation.

Jusqu'à présent, les activités suivantes ont été réalisées :

- Signature d'une convention de partenariat avec swisscontact pour la promotion de la formation de spécialisation co-certifiée public-privé,
- Formation d'un noyau de 31 formateurs,
- Guide technique élaboré,
- Mise en place d'une formation de spécialisation en conduite économique au centre Sectoriel de Transport et de la Logistique de Borj Cedria.